

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 février 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nourati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Daniel NAVARRO - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nathalie LAINE - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Vincent GOMEZ représenté par Bernard MARTY - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Christophe MASSE représenté par Josette FURACE - Florence MASSE représentée par Marc LOPEZ - Guy MATTEONI représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Christyane PAUL représentée par Maxime TOMMASINI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Dominique TIAN représenté par Laure-Agnès CARADEC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO - Michel CATANEO - Yann FARINA - Laurent LAVIE - Karim ZERIBI.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

HPV 009-819/15/CC

■ Paiement de la cotisation 2015 à l'association Transport Mobilité Solidarité (TMS)

DHCS 15/12591/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'association « Transport Mobilité Solidarité » (TMS) a été créée à l'initiative de collectivités, d'institutions et d'associations du Pays Salonais pour développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole soutient, depuis 2009, dans le cadre du FEDER et dans le cadre de la politique de la Ville l'association « Transport Mobilité Solidarité » pour qu'elle développe son offre de service en direction des habitants des communes de Marignane, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Gignac-la-Nerthe, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins et le Rove.

A la demande de l'association le 26 octobre 2012, Marseille Provence Métropole a décidé d'adhérer à l'association TMS pour mettre en œuvre la plateforme de mobilité de Marignane au service de l'insertion par l'emploi des habitants du bassin Ouest et a continué depuis.

TMS a ainsi développé différents outils sur ce territoire. Au 31 octobre 2014, le bilan était le suivant : 247 personnes ont été reçues dans le bureau de TMS à Marignane, et dans les permanences assurées à Sausset-les-Pins et à Châteauneuf-les-Martigues.

112 personnes ont fait l'objet d'un accompagnement à la mobilité (diagnostics, formations ...) et 135 ont pu utiliser des moyens de transport mis à leur disposition : 46 avec un transport micro-collectif, 76 avec un transport collectif, 8 ont bénéficié d'un prêt de voiture, 3 d'un prêt de mobylette.

Il est proposé que la Communauté urbaine renouvelle cette adhésion pour l'année 2015 et verse la cotisation afférente d'un montant de 20 000 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

- Que la Communauté urbaine est compétente de plein droit en matière d'insertion par l'économique, de transport et de mobilité ;
- Que la Communauté urbaine souhaite développer une politique d'aide à la mobilité des personnes en insertion vers l'emploi, à l'échelle du territoire communautaire notamment sur le territoire des communes de Marignane, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Gignac-la-Nerthe, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins et le Rove;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le paiement de la cotisation d'un montant de 20 000 euros pour l'année 2015 à l'association «Transport Mobilité Solidarité ».

Article 2

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 de la Communauté urbaine – Sous-politique E 120 - Nature 6281 - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Habitat,
Logement, Politique de la Ville et
Cohésion urbaine

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Habitat et Politique de la Ville

Daniel HERMANN

Arlette FRUCTUS

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER